

lettre d'information

publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 19 - Décembre 2014

Sur le blog Joconde

[Bilan du premier récolement décennal : soutenir l'effort](#)

[Découvrez le site d'histoire des arts du musée des beaux-arts de Lyon](#)

[La validation scientifique des données](#)

[Accompagner le changement de système informatisé du musée](#)

[Dix critères pour un site Internet culturel de qualité](#)

[Retour d'expérience : le matériel d'étude au musée du Vignoble nantais](#)

[Agenda 2015 des formations](#)

Nouveaux versements, nouveaux musées

Entre septembre et novembre 2014, 2.448 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Le musée départemental de Flandre à Cassel, le musée archéologique départemental à Jublains, le site archéologique Lattara musée Henri Prades à Lattes, le musée du pays vaurais à Lavaur, le musée des beaux-arts à Reims, le musée de la ville à Saint-Quentin-en-Yvelines et le musée des beaux-arts à Tours ont fait leur entrée dans Joconde.

Zooms du trimestre



[Parcours 1914](#)



[Louis-Nicolas Lemasle](#)



[1914, l'engrenage dramatique](#)

Formations 2015

- Informatiser les collections d'un musée de France : 18-20/03/15 ; inscription avant le 06/02.
- Les musées sur internet : 15-16/04/15 ; inscription avant le 06/03.
- Pratique des réseaux sociaux et projets numériques : 28-29/05/15 ; inscription avant le 30/04
- Du récolement décennal au post-récolement décennal : 03-05/06/15 ; inscription avant le 24/04.
- Participer à Joconde : 15-16/06/15 ; inscription avant le 07/05.
- Diffuser les collections d'un musée de France 07-09/10/15; inscription avant le 26/06.

En savoir plus : [catalogue de formation professionnelle de la direction générale des patrimoines](#)

Bilan du premier récolement décennal : 2004-2014

Le [dossier documentaire commun aux deux journées](#) organisées par la sous-direction des collections du service des musées de France est en ligne sur l'espace professionnel du site Joconde.

Contribuer au catalogue collectif des collections des musées de France

Le réseau des institutions qui contribuent à la [base Joconde](#), catalogue collectif des musées de France, continue de se renforcer.

[Au cours de l'année 2014](#), dix-neuf nouveaux musées ont décidé d'abonder la base Joconde. Neuf musées, qui n'avaient pas versé de notices depuis plusieurs années, ont repris l'alimentation. Trente-neuf musées ont poursuivi les versements réguliers de notices.

Ces soixante-sept musées ont versé 22.698 notices. Verser des notices dans Joconde est une opération techniquement aisée, quel que soit votre outil de gestion des collections. Quant au contenu de ces notices, d'une simple fiche de récolement à des informations plus documentaires, à vous d'en décider !

Deux musées ont manifesté l'intention de contribuer à Joconde au cours de l'année 2015 : le musée d'art et d'histoire du Judaïsme et le musée du quai Branly. Ce dernier se propose de verser plus de 530.000 notices. Si cette opération se confirmait, Joconde franchirait le cap du million de notices. Une aubaine pour les internautes, dont [les consultations continuent d'augmenter](#). Les images de Joconde ont été ouvertes en plein écran plus de douze millions de fois en 2013 et déjà près de quatorze millions de fois pendant les onze premiers mois de 2014.

[Participer à Joconde](#), c'est contribuer à une entreprise d'intérêt général. C'est aussi obtenir la garantie d'une mise à disposition pérenne de ses collections, et au plus grand nombre.

Une ouverture vers de plus larges publics est au cœur des préoccupations du bureau de la diffusion numérique des collections. Être présent dans Joconde, c'est être accessible, et de manière automatique, par le [moteur Collections de culture.fr](#), lequel couvre un champ patrimonial plus large (monuments historiques, services de l'inventaire...).

Toujours dans cette logique d'ouverture, [JocondeLab](#), outil expérimental mis en ligne début 2014, offre la traduction dynamique des contenus de Joconde en quatorze langues.

Le bureau de la diffusion numérique des collections mène également une politique de qualité de service, au bénéfice des musées comme des Internauts. Il est facile, à partir des pages de votre site Internet, de [donner accès en un clic aux notices de votre institution recensées dans la base Joconde](#). Ou bien de valoriser l'un de vos fonds grâce à une [exposition virtuelle](#).

Par volonté d'enrichir la qualité de l'offre, des liens sont déjà proposés entre les notices de Joconde et celles de la base de données des archives nationales concernant les œuvres commandées ou gérées par l'État et les collectivités territoriales, de 1800 à 1969. Dans cette continuité, mais avec orientation de recherche plus marquée, le service des musées de France et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) vont s'associer, en 2015, afin de lier les notices de Joconde et celles du [Répertoire des tableaux italiens dans les collections publiques françaises \(Retif\)](#). Il s'agit de la première étape d'un projet plus ambitieux d'interconnexion des données, enjeu essentiel pour l'évolution du web.

Le service des musées de France reste donc fidèle à une tradition d'innovation inaugurée dès le début des années 1990. Plusieurs autres projets, relevant également d'une optique prospective, sont envisagés autour de Joconde. Nous vous en parlerons à mesure qu'ils prendront forme.